

# Procès Verbal de Séance

## DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

### SÉANCE DU 10 JUILLET 2014

**Nombre de Conseillers :**

L'an deux mille quatorze  
le dix juillet à dix huit heures et trente minutes  
le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni  
en session ordinaire à la Mairie de La Neuville-Roy,  
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

- **en exercice :** 8

- **présents :** 7

- **votants :** 7

**Date de la convocation : 25 juin 2014.**

**Présents :** Mesdames Virginie LARSONNIER, Marie-Laure BORGNON, Messieurs Thomas LESUEUR, Thierry HOUPY, Stéphane THOUMSIN, Jean PECHO et Philippe LE CAM.

**Absents excusés :** Julie DENEUFBOURG.

**Suppléants présents :** Roselyne CORNET et Annie LUCAS.

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Laure BORGNON.

**Ordre de jour :**

Objet : N°ordre de séance : 1. Budget – Décision Modificative. N° 11/2014	2
Objet : N°ordre de séance : 2. Conventions Sports et Loisirs 2014/2015. N° 12/2014	2
Objet : N°ordre de séance : 3. Tarifs cantine et périscolaire. N° 13/2014	3
Suite aux modifications du barème de la CAF et la mise en place des 4 jours 1/2, le Conseil Syndical décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :	3
d'appliquer les tarifs du barème 3 de la CAF pour la participation des familles au fonctionnement des CLSH :	3
de fixer le prix du repas de la cantine comme suit : 3,00€ le prix du repas auquel s'ajoute 2,50 € pour les charges supplétives et un tarif variable selon les revenus des familles (imposé par la CAF) pour 30 minutes d'activités.	3
Objet : N°ordre de séance : 4. Location de bureau pour le syndicat. N° 14/2014	3
Le Président propose d'installer le bureau du secrétariat du syndicat scolaire dans une pièce d'un logement communal libre rue Verte, juste à côté des locaux du périscolaire. Pour se faire, un loyer a été fixé à 200,00 € par mois.	3
L'appartement subira des transformations durant l'été, le mur séparant les deux grandes pièces sera abattu et deviendra un nouvel ERP pour la commune de La Neuville-Roy dénommé « Salle Verte ».	3
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte le paiement du loyer et sera imputé à l'article « 6132 : locations immobilière».	3
Objet : N°ordre de séance : 5. Dématérialisation des convocations aux réunions syndicales. N° 15/2014	3
Afin d'optimiser le temps et faire des économies, Monsieur le Président propose que les convocations aux réunions syndicales soient désormais envoyées par voie électronique. Un formulaire type sera envoyé aux membres afin qu'ils complètent leurs coordonnées.	3
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, accepte la dématérialisation des convocations aux réunions syndicales.	3
Objet : N°ordre de séance : 6. Remboursement de frais au Président. N° 16/2014	3
Monsieur le Président a fait le tour des deux écoles en présence des directeurs, des Maires, des employés communaux de chaque municipalité pour faire le point sur les travaux à réaliser cet été.	3
Pour réaliser au plus vite les différents petits travaux demandés, Monsieur Lesueur a fait l'acquisition de divers matériels, outillages et fournitures diverses sur ses deniers personnels pour une valeur totale de : 630,85 €. Il sollicite le remboursement de ces frais engagés et note que c'est à titre exceptionnel.	3
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical accepte à l'unanimité le remboursement des frais engagé par le Président pour un total de 630,85 € qui seront imputés à l'article « 60632 : Fournitures de petit équipement ».	3
Objet : N°ordre de séance : 7. Ouverture d'une ligne téléphonique. N° 17/2014	3
Suite à la création du bureau du Syndicat Scolaire à la « Salle Verte », l'ouverture d'une ligne téléphonique pour les besoins du secrétariat est indispensable.	3
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord et autorise Monsieur le Président à signer le contrat téléphonique avec Orange.	3
Objet : N°ordre de séance : 8. Organisation de la rentrée 2014/2015.	3
La proposition d'horaires présentée lors du dernier conseil syndicale du 25 avril 2014, a été validée fin mai par l'Inspection Académique ainsi que pour les transports scolaires par le Conseil Général.	3
Une réunion avec les ATSEM a eu lieu le 10 juin et l'appréhension générale des agents pour la rentrée s'entend sur les après midis plus courts et donc une organisation différente à mettre en place. Les agents participeront à l'encadrement du TAP des mercredis et un agent participera également les soirs de la semaine à raison d'une heure. Le président préfère mettre à profit les compétences des agents auprès des enfants plutôt que sur des tâches ménagères estivales, qui seront effectuées à partir de l'été 2015 par une prestation extérieure.	3
Une réunion avec M. Lainé de Léo Lagrange s'est tenue le 19 juin, pour échanger sur l'organisation future incluant la mise en place des rythmes scolaires et une autre réunion aura lieu demain avec la présentation du budget.	3
Pascal et Isabelle ont travaillé sur les activités à mettre en place pour les TAP ; au 1er trimestre, avec la collaboration de la Communauté de Communes du Plateau Picard, un atelier recyclage sera mis en place, avec un fil rouge sur le compostage des déchets de la cantine.	3
Les créneaux horaires des salles sont déjà réservés pour la rentrée, avec l'occupation de la salle des fêtes, la salle des associations, la salle du bébébus et la salle verte.	3
Monsieur le Président informe que des courriers ont été adressés aux enseignes de bricolages et de jardinages du secteur pour les solliciter afin d'équiper les Jardins qui seront ouverts dans le cadre des TAP.	4
Objet : N°ordre de séance : 9. Projet RPC.	4
Le Président fait part de l'entretien avec Monsieur Zanitti et Madame Lamarre de l'OPAC de l'Oise le 28 avril dernier. Ils viennent d'adresser leur analyse pour le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire.	4
Le Président informe que le Conseil Municipal de La Neuville-Roy, lors de sa séance du 2 juin dernier, a chargé Monsieur le maire de mener à bien les démarches pour l'acquisition de la parcelle ZN6 nécessaire à la construction du groupe scolaire.	4

<u>Le Président informe que les négociations ont été ré-ouvertes avec les propriétaires de la parcelle ZN5.</u>	4
<u>Le Président informe qu'un rendez-vous avec Monsieur Vantomme, 1er Vice-Président du Conseil Général de l'Oise est programmé fin septembre.</u>	4
<u>Le Président présente l'étude d'implantation réalisée lors du précédent mandat et informe que des modifications seront très certainement nécessaire afin d'améliorer l'accessibilité au regroupement.</u>	4
<u>Objet : N°ordre de séance : 10. Questions diverses.</u>	4
<u>a) Le dossier du congé de longue durée de Mme Delisle est enfin clos, elle est admise à la retraite pour invalidité à compter du 1er mai 2014.</u>	4
<u>b) La remise des dictionnaires aux 21 élèves de CM2 qui entrent en 6ème a eu lieu le 24 juin.</u>	4
<u>c) Le fond d'amorçage : l'aide versée sera de 50 € par enfants et 40 € supplémentaires par enfants la première année, étant donné que les communes de La Neuville-Roy et Montiers sont éligibles à la DSR.</u>	4
<u>d) Pour les activités TAP du mercredi, le Président informe qu'il est toujours à la recherche de bénévoles. Ils aimeraient pouvoir trouver des personnes prêtes à partager leur passion avec les enfants.</u>	4
<u>La séance est levée à 20h30.</u>	4

Le procès verbal de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

**Objet : N°ordre de séance : 1. Budget – Décision Modificative. N° 11/2014**

Suite au projet de dédier un bureau au secrétariat du syndicat scolaire et à l'acquisition de mobilier. Monsieur le Président propose les virements de crédits suivants :

○ Investissement :

2033-14 « Frais d'insertion »	- 1 200,00 €
2184-15 « Mobilier »	+ 1 200,00 €

○ Fonctionnement :

022 « Dépenses imprévues »	- 800,00 €
6132 « Location immobilière »	+ 800,00 €

Compte tenu de ces éléments, l'unanimité des membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, accepte les virements de crédits sur le budget 2014.

**Objet : N°ordre de séance : 2. Conventions Sports et Loisirs 2014/2015. N° 12/2014**

Monsieur le Président fait part de la demande de renouvellement de l'intervenante sportive, Madame Peronnet Jésaël, avec une augmentation de 2,00 €, soit 23,00 € de l'heure, sachant que cela fait 4 ans que le tarif est inchangé. Le nombre total de séances pour l'année 2014/2015 est de 160, les cours débuteront le 16 septembre 2014 jusqu'au 23 juin 2015, pour les élèves des cycles 2 et 3 fréquentant les classes de Montiers et La Neuville-Roy.

Monsieur Pécho réitère sa demande sur l'établissement d'un bilan par les enseignants en fin d'année scolaire.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord et autorise Monsieur le Président à signer la convention d'animation sportive correspondante.

**Objet : N°ordre de séance : 3. Tarifs cantine et périscolaire. N° 13/2014**

Suite aux modifications du barème de la CAF et la mise en place des 4 jours 1/2, le Conseil Syndical décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- ✓ d'appliquer les tarifs du barème 3 de la CAF pour la participation des familles au fonctionnement des CLSH ;
- ✓ de fixer le prix du repas de la cantine comme suit : 3,00€ le prix du repas auquel s'ajoute 2,50 € pour les charges supplétives et un tarif variable selon les revenus des familles (imposé par la CAF) pour 30 minutes d'activités.

**Objet : N°ordre de séance : 4. Location de bureau pour le syndicat. N° 14/2014**

Le Président propose d'installer le bureau du secrétariat du syndicat scolaire dans une pièce d'un logement communal libre rue Verte, juste à côté des locaux du périscolaire. Pour se faire, un loyer a été fixé à 200,00 € par mois.

L'appartement subira des transformations durant l'été, le mur séparant les deux grandes pièces sera abattu et deviendra un nouvel ERP pour la commune de La Neuville-Roy dénommé « Salle Verte ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte le paiement du loyer et sera imputé à l'article « 6132 : locations immobilière ».

**Objet : N°ordre de séance : 5. Dématérialisation des convocations aux réunions syndicales. N° 15/2014**

Afin d'optimiser le temps et faire des économies, Monsieur le Président propose que les convocations aux réunions syndicales soient désormais envoyées par voix électronique. Un formulaire type sera envoyé aux membres afin qu'ils complètent leurs coordonnées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, accepte la dématérialisation des convocations aux réunions syndicales.

**Objet : N°ordre de séance : 6. Remboursement de frais au Président. N° 16/2014**

Monsieur le Président a fait le tour des deux écoles en présence des directeurs, des Maires, des employés communaux de chaque municipalité pour faire le point sur les travaux à réaliser cet été.

Pour réaliser au plus vite les différents petits travaux demandés, Monsieur Lesueur a fait l'acquisition de divers matériels, outillages et fournitures diverses sur ses deniers personnels pour une valeur totale de : 630,85 €. Il sollicite le remboursement de ces frais engagés et note que c'est à titre exceptionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical accepte à l'unanimité le remboursement des frais engagé par le Président pour un total de 630,85 € qui seront imputés à l'article « 60632 : Fournitures de petit équipement ».

**Objet : N°ordre de séance : 7. Ouverture d'une ligne téléphonique. N° 17/2014**

Suite à la création du bureau du Syndicat Scolaire à la « Salle Verte », l'ouverture d'une ligne téléphonique pour les besoins du secrétariat est indispensable.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord et autorise Monsieur le Président à signer le contrat téléphonique avec Orange.

**Objet : N°ordre de séance : 8. Organisation de la rentrée 2014/2015.**

La proposition d'horaires présentée lors du dernier conseil syndicale du 25 avril 2014, a été validée fin mai par l'Inspection Académique ainsi que pour les transports scolaires par le Conseil Général.

Une réunion avec les ATSEM a eu lieu le 10 juin et l'appréhension générale des agents pour la rentrée s'entend sur les après midis plus courts et donc une organisation différente à mettre en place. Les agents participeront à l'encadrement du TAP des mercredis et un agent participera également les soirs de la semaine à raison d'une heure. Le président préfère mettre à profit les compétences des agents auprès des enfants plutôt que sur des tâches ménagères estivales, qui seront effectuées à partir de l'été 2015 par une prestation extérieure.

Une réunion avec M. Lainé de Léo Lagrange s'est tenue le 19 juin, pour échanger sur l'organisation future incluant la mise en place des rythmes scolaires et une autre réunion aura lieu demain avec la présentation du budget.

Pascale et Isabelle ont travaillé sur les activités à mettre en place pour les TAP ; au 1<sup>er</sup> trimestre, avec la collaboration de la Communauté de Communes du Plateau Picard, un atelier recyclage sera mis en place, avec un fil rouge sur le compostage des déchets de la cantine.

Les créneaux horaires des salles sont déjà réservés pour la rentrée, avec l'occupation de la salle des fêtes, la salle des associations, la salle du bébébus et la salle verte.

Monsieur le Président informe que des courriers ont été adressés aux enseignes de bricolages et de jardinages du secteur pour les solliciter afin d'équiper les Jardins qui seront ouverts dans le cadre des TAP.

**Objet : N°ordre de séance : 9. Projet RPC.**

Le Président fait part de l'entretien avec Monsieur Zanitti et Madame Lamarre de l'OPAC de l'Oise le 28 avril dernier. Ils viennent d'adresser leur analyse pour le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire.

Le Président informe que le Conseil Municipal de La Neuville-Roy, lors de sa séance du 2 juin dernier, a chargé Monsieur le maire de mener à bien les démarches pour l'acquisition de la parcelle ZN6 nécessaire à la construction du groupe scolaire.

Le Président informe que les négociations ont été ré-ouvertes avec les propriétaires de la parcelle ZN5.

Le Président informe qu'un rendez-vous avec Monsieur Vantomme, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général de l'Oise est programmé fin septembre.

Le Président présente l'étude d'implantation réalisée lors du précédent mandat et informe que des modifications seront très certainement nécessaires afin d'améliorer l'accessibilité au regroupement.

**Objet : N°ordre de séance : 10. Questions diverses.**

- a) Le dossier du congé de longue durée de Mme Delisle est enfin clos, elle est admise à la retraite pour invalidité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014.
- b) La remise des dictionnaires aux 21 élèves de CM2 qui entrent en 6<sup>ème</sup> a eu lieu le 24 juin.
- c) Le fond d'amorçage : l'aide versée sera de 50 € par enfants et 40 € supplémentaires par enfants la première année, étant donné que les communes de La Neuville-Roy et Montiers sont éligibles à la DSR.
- d) Pour les activités TAP du mercredi, le Président informe qu'il est toujours à la recherche de bénévoles. Ils aimeraient pouvoir trouver des personnes prêtes à partager leur passion avec les enfants.

La séance est levée à 20h30.